

# 24/06/2026

## LA JUSTICE ADMINISTRATIVE ANNULE UNE DÉCISION DU SICOVAL

En juillet 2023 le Conseil de Communauté du Sicoval a voté la cession de terrains à la SPL Enova, pour le projet de ZAC du Rivel. Nous avons été empêchés d'assister aux délibérations.

Le juge vient de rappeler le Sicoval à ses devoirs en termes de publicité des débats.

Ce soir on vous demandera peut-être de revoter les décisions prises en huis clos, peut-être sans même pouvoir en débattre.

Votre responsabilité d'élu.e :

- **exiger un débat,**
- **demander des explications** sur cet épisode, qui questionne le fonctionnement démocratique du Conseil de Communauté du Sicoval,
- **refuser de voter** pour le projet de ZAC du Rivel : dans une France à plus de 40° C, peut-on continuer à bétonner ?

Aidez-nous à protéger nos territoires,  
pour nos enfants!

contact@nonzacdurivel.eu

 @non\_zac\_rivel  @nonalaZACduRIVEL

